



## Recherche d'une personne pour un poste d'accueillant·e

### L'accueil au centre de santé communautaire (CDSC)

Nous avons pensé le centre de santé communautaire avant tout comme un lieu d'accueil inconditionnel, ouvert à toutes et tous. Un lieu qui donne aux personnes la possibilité de se poser dans un espace chaleureux, qu'elles aient un rendez-vous ou pas. Un lieu qui permet aussi les échanges et les rencontres pour les personnes qui le souhaitent.

Cette fonction d'accueil au sein du centre est très importante depuis le départ, et s'est vu renforcée encore davantage avec le diagnostic communautaire que nous menons depuis le printemps 2021. En effet, les questions de solitude, d'isolement, de besoin de lien social et d'espace pour cela ont beaucoup été exprimées lors des rencontres réalisées. L'impact des liens sociaux sur la santé a donc été mis en avant de façon importante.

Pour l'équipe de SenS, la santé communautaire, c'est faire avec et faire ensemble. C'est réfléchir à la santé de manière collective, tout en ayant une reconnaissance mutuelle de chacun·e. Cela nous a amené à penser notre espace d'accueil pour servir la santé communautaire, pour qu'il soit vecteur de lien social, d'inclusion sociale. La convivialité est l'une de ses composantes, tout comme la médiation.

Nous pensons que prendre soin commence dès l'accueil, que c'est une ambiance, une présence, une écoute... C'est un espace où les vulnérabilités, qui ne peuvent être déposées ailleurs, sont évoquées et prises en compte pour permettre la création d'un lien, un premier pas vers l'accompagnement, le soin. L'accueil peut être le premier filtre/décodeur de la demande et ainsi structurer/soutenir le travail individuel et collectif, le travail du soin. L'accueil se passe quand on passe la porte d'entrée du centre de santé mais pas que. Il est également une façon de faire et d'être. C'est pour nous une vraie posture professionnelle. Il ne s'agit pas d'une simple salle d'attente avec un secrétariat.

L'espace d'accueil et l'action que nous y menons sont l'interface entre le dedans et le dehors, c'est une action à part entière du centre de santé communautaire.

L'activité d'accueil est portée par deux personnes principalement mais partagées par l'ensemble des professionnel·les du centre. L'accueil nourrit la pratique des professionnel·les du centre de santé communautaire.

## **DESCRIPTION DU POSTE**

### **Accueil:**

- rôle d'interface, de lien entre l'intérieur et l'extérieur du CDSC
- accueil, information et orientation physique et téléphonique, prise de rendez-vous
- recueil des demandes des personnes accompagnées
- présentation du centre de santé et de son fonctionnement
- Participation à l'activité de médiation en santé : fonction d'interface pour faciliter l'accès aux droits, à la prévention et aux soins auprès des personnes les plus vulnérables / fonction de sensibilisation des acteur·ices de système de santé sur les obstacles des personnes dans leur accès à la santé
- présence dans l'espace d'accueil, animation de l'espace de vie sociale
- Ouverture et tenue des dossiers informatisés des personnes

### **Travail en équipe interprofessionnelle**

- participation aux réunions hebdomadaires (3h/semaine) autour de situations des personnes accompagnées
- Transmission à l'équipe et témoignage sur l'activité d'accueil et les difficultés des publics
- Travail en lien avec les autres professionnel·les du secteur
- Réflexion et travail autour des postures professionnelles (prise en compte des rapports de domination) dans un centre de santé communautaire

### **Autres activités possibles si souhaité et selon possibilité :**

- Liens avec les partenaires, représentation du centre de santé lors des rendez-vous partenariaux
- création, participation et animation d'ateliers collectifs

### **Compétences recherchées :**

- Souplesse et sens de l'accueil, de la convivialité
- Capacité à trier plusieurs informations reçues en même temps
- Une/des expérience(s) de travail social, avec des publics vulnérabilisés, serai-ent souhaitable(s) mais non indispensable(s)
- une ou des pratique(s) de l'autogestion, en collectif de travail et/ou de vie serai-ent un vrai plus

## **CONDITIONS DU POSTE**

- CDD, a minima 6 mois et demi, en lien avec l'arrêt d'une salariée et son départ annoncé : possibilité d'évolution vers un CDI avec augmentation du temps de travail
- minimum 16h30/semaine, annualisées, évolutives selon évolution de la situation
- salaire égalitaire (1800€ net minimum par mois pour 1 ETP, évolutif)
- planning adapté en fonction des horaires d'ouverture du centre : du lundi matin au samedi midi avec au moins 1 jour OFF dans la semaine. Actuellement, les projections sont plutôt sur les mardis et vendredis travaillés + 1 samedi matin/4

## **QUI SOMMES-NOUS ?**

### **Présentation du centre de santé communautaire**

L'ouverture du centre de santé communautaire a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai 2024, dans les bâtiments de l'ancienne poste de Langon. Nous sommes actuellement une équipe composée de deux accueillantes, d'une accompagnatrice sociale, d'une orthophoniste et de trois médecins généralistes.

Des constats et des analyses communes aux membres de l'association sont à l'origine de ce projet. En effet, nous pensons que la santé est une question politique, que les réponses aux difficultés rencontrées sont très souvent collectives et qu'elles sont à co-construire. C'est pourquoi les actions du centre de santé communautaire se développeront directement avec les habitant·es afin de partir de leurs besoins et de leurs moyens.

### **La santé communautaire**

Pour nous, "faire de la santé communautaire" permet de prendre en compte les déterminants de santé environnementaux et d'agir sur le contexte dans lequel nous vivons. Elle s'inscrit dans un territoire donné, au sein d'un groupe de personnes ayant des problématiques communes (il est possible mais non indispensable de se sentir appartenir à cette communauté). Les expériences partagées par ces personnes créent un vécu commun qui forge une expertise collective. Pour que cela fonctionne, il nous semble indispensable que les besoins de la population soient identifiés par les habitant·es avec les professionnel·le·s. Ainsi, en proposant de "faire de la santé communautaire", nous réfléchissons l'accessibilité pour inclure toutes et tous et permettre que l'accueil soit adapté à chacun·e.

### **Les postures professionnelles que nous tentons de mettre en place**

Nous souhaitons mettre au cœur de notre exercice professionnel un questionnement éthique permanent sur nos pratiques, en particulier autour des questions de postures d'accueil et d'accompagnement. Nous pensons que prendre en compte les places de chacun·e dans la relation d'accompagnement est aidant pour tendre à ne pas reproduire les rapports de pouvoir et de dominations. Cela s'applique également pour les rapports entre professionnel·le·s.

Favoriser un accueil inclusif, adapté à chacun·e implique que les professionnel·le·s soient vigilant·e·s à la posture qu'ils adoptent.

### **Fonctionnement du centre**

Le centre de santé communautaire fonctionne en autogestion. Il s'agit d'une forme d'organisation où les décisions sont prises collectivement, de façon horizontale. Chaque personne est considérée, a une place, et connaît sa place (1 personne = 1 voix). Ce mode d'organisation vise à abolir les rapports hiérarchiques. L'autogestion implique le partage des pouvoirs et celui des responsabilités. Cela entraîne au sein du groupe un engagement réciproque pour assumer une responsabilité collective. Cela suppose que les rôles et tâches tournent sans pour autant que tout le monde fasse tout. Tout cela permet de partager la charge de travail, de transférer les rôles, les missions et les pouvoirs.